AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-5-73 526129

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88.56.15 88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL 30 F.

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. Nantes 86-04-02

VIGNE

ARAIGNEE ROUGE - Dans beaucoup de vignobles, les attaques sont nulles ou très faibles. Cependant dans quelques parcelles, on observe des pullulations qui justifient une intervention. Les attaques se traduisent par une végétation ralentie, des feuilles petites, à nervures saillantes. Les araignées rouges s'observent à la face inférieure des feuilles. Les viticulteurs devront surveiller les vignobles et dans les parcelles gravement attaquées, une intervention devra être exécutée immédiatement.

NOCTUELLES - Dans certains vignobles (Muscadet en particulier) et principalement dans les vignes désherbées, on constate des dégâts de noctuelles (chenilles qui rongent les pousses). Dans ces parcelles, il y a lieu d'épandre, au pied des souches, sous forme de petits tas, à raison de 60 à 80 kg par Ha, du son empoisonné. On peut utiliser la formule suivante: son 100 kg - eau: 20 à 40 l. - endosulfan (200 gr de matière active), ou toxaphène (600 gr. de matière active) ou lindane (400 gr de matière active).

Des pulvérisations à base de lindane, ou de toxaphène (4 à 5 kg de matière active/ha) ou d'endosulfan (2 kg de matière active/ha), peuvent également être exécutées. Le trichlorfon à 2 kg de matière active à l'hectare peut également être utilisé.

MILDIOU - Pour éviter les contaminations primaires, il y a lieu d'assurer un bon écoulement de l'eau et la suppression des pousses basses oubliées au cours de la taille qui traînent sur le sol.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Des taches consécutives aux pluies de fin avril et début mai sont susceptibles d'apparaître pendant toute la 2ème quinzaine de mai. D'autre part, la végétation est active, et les projections d'ascospores se poursuivent. Il y a donc lieu d'effectuer un nouveau traitement dans les tout derniers jours de la semaine en cours, dans les vergers de poirier de toutes les régions.

TAVELURE DU POMMIER - Les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier et des taches doivent également apparaître. Un nouveau traitement devra donc être effectué dans les vergers de pommiers de toutes les régions, dans les premiers jours de la semaine du 21 au 26 Mai. Toutefois, si des pluies importantes survenaient d'ici là, la protection devrait être renouvelée immédiatement.

OIDIUM DU POMMIER - Quoique cette affection soit en général peu virulente actuellement dans les vergers bien traités, il y a cependant lieu de s'en méfier et de continuer d'assurer la protection à l'occasion des traitements anti-tavelure.

ARAIGNEE ROUGE - L'éclosion des oeufs d'hiver est pratiquement terminée et le relèvement des températures a activé le développement du parasite. Les pullulations demeurent cependant très irrégulières et un traitement ne se justifie que dans les vergers où aucune intervention n'a encore eu lieu et où les araignées rouges sont nombreuses.

PUCERON NOIR DU CERISIER - Les premiers foyers sont apparus et un traitement immédiat devra être exécuté dans les vergers où cet insecte a été observé.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "Pays de la Loire"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements agricoles

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 15 MAI 1973

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BOUYX

15